



COMITE CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

Lettre d'information pour les donateurs

mars 2013 - mars 2014

Accueil des victimes : En 2013 le CCEM a reçu 258 signalements, 88 d'entre eux ont nécessité une étude approfondie qui a abouti à la prise en charge de 33 personnes. Le service social a eu la charge de 102 personnes (71 adultes et 31 enfants) et le service juridique de 128 adultes. Les victimes – 3/4 sont des femmes - sont à 70% originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord. Les victimes sont suivies pendant plusieurs années

Projet associatif : Stéphane Caron, le directeur du CCEM, met en place de nouveaux outils pour augmenter les capacités de prise en charge des victimes et améliorer leur accueil. La plupart des personnes prises en charge sont victimes d'esclavage domestique, mais les situations de servitude et de travail forcé sont de plus en plus nombreuses dans l'univers des services, la construction, l'artisanat, le commerce et le monde rural.

Le CCEM va porter un effort particulier sur l'aide aux victimes lors de leur sortie de situations de servitude. Trouver pour elles un hébergement en urgence reste très difficile. Pour mieux les accompagner le CCEM va aussi multiplier les ateliers pour les aider à devenir autonomes et à s'insérer dans la société.

Législation : Le Parlement a voté la loi du 5 août 2013 qui introduit l'esclavage, la servitude et le travail forcé dans le Code Pénal, ce pour quoi le Comité contre l'esclavage moderne se bat depuis presque vingt ans. Au cours de la préparation de cette loi, le CCEM a été auditionné par une commission mixte réunissant députés et sénateurs le 4 juillet 2013 pour partager son expertise juridique et son expérience d'acteur de terrain ayant accompagné des victimes dans plus de 180 procès.

Pouvoirs publics. Le CCEM attend la publication du Plan de lutte contre la traite des êtres humains sur lequel travaille depuis plusieurs mois la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la traite des êtres humains (Miprof). Dans ce cadre, le CCEM a reçu la visite de la ministre des droits des femmes, Najat Vallaud Belkacem le 3 février 2014. Elle a rencontré des victimes, l'équipe et les bénévoles.

Vie du Comité : Le CCEM a un nouvel assistant social, Juan Antonio Morales, qui remplace Paula Kohpcke, partie s'installer dans le Sud de la France. Cynthia Morisseau, chargée de mission, a également rejoint l'équipe.

Communication : En 2013, Le site Internet du Comité contre l'esclavage moderne www.esclavagemoderne.org a reçu la visite de plus de 80 000 personnes qui ont consulté 167 000 pages pour s'informer sur l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail du CCEM.